

ARRÊTÉ TEMPORAIRE
portant réglementation de la circulation
secteur magasin/route d'Aigues-Vives dans l'Etang.
N° 2025/025



Le Maire de Puichéric (11700),

Vu le code de la route et notamment l'article R.225 ;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière approuvée par l'arrêté interministériel du 15 juillet 1974 et celui du 16 février 1988 et notamment son livre 1, 4^e partie ;

Vu la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions et notamment ses articles 25 et 27 ;

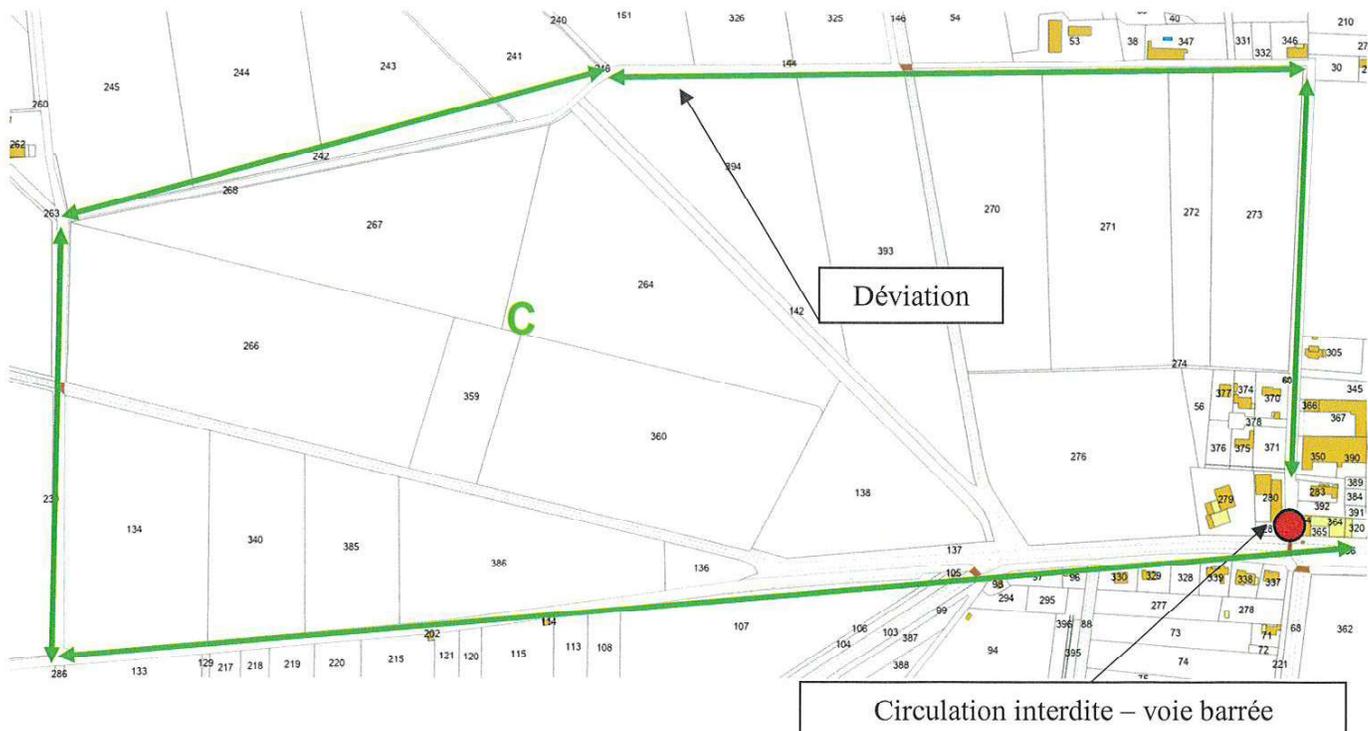
Vu le constat d'une importante dégradation de la voirie et d'une fuite AEP au niveau du pont du Magasin ;

Considérant que les travaux de réfection de voirie et du réseau AEP sur le pont du hameau du Magasin nécessitent la réglementation de la circulation pendant la durée des travaux ;

ARRÊTE

Article 1 – Du lundi 3 mars 2025 jusqu'au vendredi 7 mars 2025 inclus pendant le temps des interventions du SIC et de la régie EAURECA, la circulation est interdite sur la partie du pont du hameau du Magasin.

Article 2 – L'accès des riverains pourra s'effectuer via la déviation établie vers le hameau de la Plajette comme précisé sur le plan ci-après :



Article 3 – Les prescriptions sus énoncées feront l’objet d’une signalisation conforme à la réglementation en vigueur, qui sera installée et entretenue par les pétitionnaires.

Article 4 – Les dispositions définies par le présent arrêté prendront effet le jour de la mise en place de la signalisation prévue à l’article ci-dessus.

Article 5 – Tous les agents de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l’exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Peyriac-Minervois.

- Certifié exécutoire compte tenu de la publication le 3 mars 2025

Le 1^{er} Adjoint,



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "G. Peyrot", written over a horizontal line.

Fait à Puichéric, le 3 mars 2025

Le 1^{er} adjoint,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "G. Peyrot", written over a horizontal line.



Gérard PEYROT.